

Communiqué de CS-POP et Gauche en Mouvement

Les Breuleux, le 19 janvier 2022

Votations fédérales du 13 février 2022

Oui à la loi fédérale sur l'aide aux médias

Les temps sont durs pour les médias « traditionnels ». Ces parutions, chaînes radios ou TV qui dépendent pour tout ou partie des recettes publicitaires de plus en plus accaparées par les géants du numérique. La solution qui consiste à dire que les médias doivent pouvoir subsister par eux même ne tient pas compte du contexte dans lequel évolue la presse suisse.

Appliquer la logique de marché à tous les secteurs de notre société est dangereux, surtout lorsque des milliardaires populistes peuvent s'offrir des chaînes de télévision. Subventionner les médias favorise le pluralisme politique et permet de lutter efficacement contre la désinformation. Avec les critères d'attribution des aides étatiques, le journaliste ne cherchera pas uniquement à vendre du papier, mais bel et bien à informer le mieux possible la population.

En effet, nombre d'informations essentielles au fonctionnement de la vie sociale et culturelle sont disponibles uniquement sur ces publications. De plus, de grands tirages, comme feu « le Matin » étaient en concurrence directe avec des quotidiens gratuits, truffés de publicité racoleuse et aux articles insipides. Le quotidien n'a pas survécu à cette logique compétitive et c'est bien pour préserver les aspects civiques et sociétaux, par exemple la facilitation à la formation de l'opinion, que cette loi d'aide a été mise en place par le Parlement.

Compte tenu du fait que ces aides parviennent également aux grands groupes soit discutable, il ne s'agit pas de définir ici les modalités d'application de cette loi. Mais de déterminer d'octroyer ou non un soutien à notre presse régionale, qui souffre de la numérisation galopante dont sont victimes bon nombre de nos concitoyens les moins favorisés. C'est pour cela que CS-POP recommande un OUI résolu à l'aide aux médias.

Contacts

Julien Negri, Secrétaire POP Jura julien.negri@popjura.ch 079 772 76 21